

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 07636-RM déposée le 29-11-2022, M. et Mme AKPAH Akouete et AMOUZOU Dado Jacqueline, profession : Tailleur et Tresseuse, demeurant à Agbata et domiciliés à Agbata, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Attikponou, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ANANI Kodjo et au Sud par une rue de 20 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07717-RM déposée le 30-11-2022, M. KPADE Kokou, profession : ferrailleur, demeurant à Aného et domicilié à Agbata ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Attikponou, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ANANI Kodjo et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09800-RM déposée le 27-01-2023, M. LOSSAH Kouapi Djifa, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Abobo Soganou, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGNIDO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09801-RM déposée le 27-01-2023, Mme OKANGNY Kokoe, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Hountigomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 39ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Dzéméké ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété de YIKPO et à l'Ouest par la propriété YIKPO et celle de AGODE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09802-RM déposée le 27-01-2023, M. ADORGLOH Sitou Koffi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 83ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Batoumé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SEDZRO, au Sud par la collectivité TRETOU et à l'Est par la propriété de APALOO Akossiwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09803-RM déposée le 27-01-2023, M. ALAYI Essowe, profession : Brigadier-Chef de Service, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adjové, préfecture de Zio et borné au Nord la route Davié Dalavé de 30m, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ALATEVI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09804-RM déposée le 27-01-2023, M. MALLY Komla, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 28ca, situé à Mission-Tové Adidome, connu sous le nom de Atitoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DZEKE Komla Charles, au Sud par un passage de 06m et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09805-RM déposée le 27-01-2023, M. MALLY Komla, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Amadhome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Attioe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de LOVI Koami et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09806-RM déposée le 27-01-2023, Mme DIARRAA Adama Catherine, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 06a 32ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Ati-Ziwonu, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUGLA et au sud par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09807-RM déposée le 27-01-2023, M. DIARRA Braima, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Dzivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 m et 14m respectivement, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVOR Adzowa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09808-RM déposée le 27-01-2023, M. OKANGNY Ayi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 10ca, situé à Gape-Centre, connu sous le nom de Kpeyi, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14, 16 et 14m et au Sud par la propriété de MONKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09809-RM déposée le 27-01-2023, M. AGBAVON Kodjovi, profession : Agent de développement, demeurant à Lomé et domicilié à Koffi Panou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Anyaveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOSSI Yao et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09810-RM déposée le 27-01-2023, Mme TANGALA Kisse épouse BANAWAI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 38ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbedzetsa, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de HOUENIGAN Koudjo, au Sud par la propriété de AKOR Komlan et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09811-RM déposée le 27-01-2023, M. AFOLABI Lassissi Rasaki, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé La Pampa ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 31ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Apeto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues, au Sud-Est et à l'Ouest par la collectivité EKLE-MILEMO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09812-RM déposée le 27-01-2023, M. FIAWOFIA Doagbodzi Kodjo, profession : Officier des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09813-RM déposée le 27-01-2023, M. OTCHOLOU Komina, profession : Enseignant, demeurant à Barkoissi et domicilié à Barkoissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Djagbalé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09814-RM déposée le 27-01-2023, Mme BADABON Atana, épouse TOKIN, profession : Secrétaire Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbadago, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Apédomé, connu sous le nom de Amedenta, préfecture de Zio et borné au nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DZAKA Komlanvi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09815-RM déposée le 27-01-2023, M. BLATOME Tetouyaba, profession : Coordinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 52a 96ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Gatigblè, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité NAKPO, au Sud par la collectivité SILIADE, à l'Est par la collectivité BIASSAH et à l'Ouest par la route ALOKOEGBE Gtigblé de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09816-RM déposée le 27-01-2023, M. AGBLEKPE Wozufia Kwami, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI, au Sud et à l'Est par des rues de 18 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09817-RM déposée le 27-01-2023, M. MONDEDJI Komivi Sénamé, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI, au Sud et à l'Est par des rues de 18 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09818-RM déposée le 27-01-2023, M. SENA Kangni, profession : Tourneur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 60ca, situé à Tchekpo, connu sous le nom de Deve, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DOKOU Yao et à l'Ouest par la propriété de NOUWODRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09819-RM déposée le 27-01-2023, M. SENA Kangni, profession : Tourneur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 88a 76ca, situé à Tchekpo, connu sous le nom de Doukpo, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété MEDJAGOR et celle de DOKOU, au Sud et à l'Est par la propriété de SODJAVI et à l'Ouest par la propriété de NOUWODRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09820-RM déposée le 27-01-2023, M. KOLEDJI Komlan, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 99ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 18 et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09821-RM déposée le 27-01-2023, M. ALOGNON Ayité Hodoufia, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09822-RM déposée le 27-01-2023, M. BIAO Asmiou, profession : Délégué Médical, demeurant à Kara et domicilié à Tomdè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09823-RM déposée le 27-01-2023, M. FOLLY Kodjo Agbetouho, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09824-RM déposée le 27-01-2023, M. ATAYABA Bouda Adjaon, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09825-RM déposée le 27-01-2023, M. HODASSI Koku, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié kpali, connu sous le nom de pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09826-RM déposée le 27-01-2023, M. HUNLEDE Ekuevi, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Avénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09827-RM déposée le 27-01-2023, M. SEWONOU Kossivi S Yaveh, profession : Délégué, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les collectivités LIBI, AZIABOR & AGBOBLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09828-RM déposée le 27-01-2023, Madame AMEGNONA Adjélé, profession : Ménagère, demeurant à Abidjan et domiciliée à Abidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété de KPODO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09829-RM déposée le 27-01-2023, Mme AMEGNONA Adjélé, profession : Revendeuse, demeurant à Abidjan et domiciliée à Abidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Honkpetigome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de MAWOUGBE, au Sud ABOBO KPOGUEDE de 30m et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09830-RM déposée le 27-01-2023, M. LAWSON Viovi Fofu Laté, profession : Soudier Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 10 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bolougan, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers du Feue AZIADEKE Ama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09831-RM déposée le 27-01-2023, Mme KOUMEYI DJOBO Alimatou-Sadya, profession : Journaliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Amélibome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSOU-DAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09832-RM déposée le 27-01-2023, Mme YOMBE Mabi-Awoufobara, épouse KONON, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 96 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBEDZE Kossi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09833-RM déposée le 27-01-2023, Mme KPANZOU Kemealo, profession : Employée de bureau, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Daliko, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodome, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADAME, à l'Est par la propriété de TOGOH Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09834-RM déposée le 27-01-2023, Mme KPENIMA Akpena, profession : Journaliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DEDEDJI et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers du Feu KPENIMA Djoba et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09835-RM déposée le 27-01-2023, Mme AHIABA Afi Melissa épouse TAURNYA, profession : Chargée de Mission, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à Boloumodji Bleve, connu sous le nom de Atitoevé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Komlanvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 9836-RM déposée le 27-01-2023, M. AYETA Aissah Claude, profession : Opérateur Economique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DAMESSI-ZONOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09837-RM déposée le 27-01-2023, M. et Mme WILSON-BAHUN Akouété-Kafui et AHIABA Akpe Madje Afi S, profession : sans profession et employée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 45 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bleve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété de TENU Yawo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09838-RM déposée le 27-01-2023, M. GAMAYIZOME Kokou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 ha 28 a 67 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Laïdo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété GAFA Adjodi et celle de AYISSOU Komlavi, au Sud par la propriété de DOGBLE-AVOGAN Amouzou, à l'Est par l'emprise de ruisseau LOUHALE et à l'Ouest par la propriété de ALEKE Kpondesso.

Il déclare que ledit immeuble appartient au Feue AKOSSOU Dansi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09839-RM déposée le 27-01-2023, M. OURO-AKPO Alassani, profession : Technicien Supérieur de Laboratoire, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 41ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kougbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 18 m, au Sud, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIANTROGA Ayaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09840-RM déposée le 27-01-2023, M. N'KUNU Dodzi Komi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kpomé Lébé, connu sous le nom de Yogon, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AVOUYI, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUYI et celle de VITOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09841-RM déposée le 27-01-2023, M. ATAKPA Komla, profession : Chargé d'Etude, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 09ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kpolové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09842-RM déposée le 27-01-2023, Mme BATOKA Adjoa Tekpadeba, profession : Marchal des Logis-Chef, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de ADZOGENOU, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09843-RM déposée le 27-01-2023, Mme LAWSON-HELLU S Latre Ayema, épouse KATO, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Novissi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 ha 00 a 38 ca, situé à Agbelouve Akama, connu sous le nom de Atitoé, préfecture de Zio et borné au nord par la route KODJE TSITO de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TETE Wowouga.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09844-RM déposée le 27-01-2023, Mrs. GUELI Komlan Mawuli et GUELI Koffi N'Kroma, profession : Enseignant et maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 59a 92ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbleta, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de DOUGLE Drofo et la collectivité AWOUDI, au Sud par la collectivité GBOSSIKE, à l'Est par la propriété SOGBO Akpako et la collectivité GBOSSIKE et à l'Ouest par la route AKEPE GBLETA de 20 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09845-RM déposée le 27-01-2023, M. AMEBOUBE Komi Seyram, profession : Médecin Radiologue, demeurant à Lomé et domicilié à Segbe Rasta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Didové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DOGNON Soglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09846-RM déposée le 27-01-2023, M. GBEDEMAH Yawo Eyram, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Léo 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Amégadipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LADJRO et au Sud par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09847-RM déposée le 27-01-2023, M. GAMON Komla Dégboè, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 34 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie de contournement de 50 m, au Sud par une rue existante de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKPAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09848-RM déposée le 27-01-2023, M. HOVI Koffi Senyo, profession : agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-tové Kpala, connu sous le nom de Dzakpassoukopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de DZAKPASSOU, à l'Est par la propriété de AZIAYIKPEDJI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09849-RM déposée le 27-01-2023, Mme EKLO Akossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiéguou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DRAGAN et à l'Est par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09850-RM déposée le 27-01-2023, M. ADABADJI Fo-Koffi Elom, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé séouvé, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZOUMAH Kokou & AZOUMAH Ayaogan et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09851-RM déposée le 27-01-2023, M. EDOH Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Avégomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJOBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09852-RM déposée le 27-01-2023, M. AMLEBE Komlavi, profession : Evangéliste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Dikamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de tamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de ADETOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09853-RM déposée le 27-01-2023, M. NADHON-AZO Kofi Amenuveve, profession : Ingénieur Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan-Agodeke, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 51ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TCHAPRA, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété de AGBASSA. Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09854-RM déposée le 27-01-2023, Mme AGBAGLI-LAWSON-H Koko M., profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Djifa-Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 38ca, situé à Kovié Séva, connu sous le nom de Hoekpodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 m chacune, au Sud par la propriété de GOGNON Atavi et à l'Ouest par la propriété de VIDZRAKU Kokou & VIDZRAKOU Agbéssi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09855-RM déposée le 27-01-2023, M. AKAKPO Koffi Agozar, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 12a 80ca, situé à Badja, connu sous le nom de Atitoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété BARU, au Sud par la propriété LOCOH, à l'Est par la propriété AVOGA et à l'Ouest par la propriété WOMENO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09856-RM déposée le 30-01-2023, M. LASSISSI Sikirou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Kpala, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de KPOGO, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09857-RM déposée le 30-01-2023, M. ATCHOLE Awuna, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de GLIKPO Yawo, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09858-RM déposée le 30-01-2023, Mme KOMBATE Lenga, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGODE Y A et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09859-RM déposée le 30-01-2023, M. AMEGASHIE Komi Nutifafa, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMEGASHIE Koku, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété de MATTHIA Apolé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09860-RM déposée le 30-01-2023, M. AMEGASHIE Koku, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées, au Sud par la propriété de AMEGASHIE Nutifafa et à l'Ouest par la propriété de MATTHIA Apolé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09861-RM déposée le 30-01-2023, M. AKOTON Kokou, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagbleta, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété Kossi Tokogno, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADRANY Dafliro et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09862-RM déposée le 30-01-2023, M. OKANGNY Ayi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité ABLOMETI, à l'Est par la collectivité ATE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09863-RM déposée le 30-01-2023, M. SAKOU Léonard, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de NYONATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09864-RM déposée le 30-01-2023, Mme ABALO Yawossi, profession : Revendeuse, demeurant à Afanoukopé et domiciliée à Afanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 96 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KPOGO Koffi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09865-RM déposée le 30-01-2023, Mme ABALO Yawossi, profession : Revendeuse, demeurant à Afanoukopé et domiciliée à Afanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KPOGO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09866-RM déposée le 30-01-2023, M. DOTTO Kokou Marius, profession : Logisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Azi-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kovié Gbavé de 20m, au Sud et à l'Est par une propriété non dénommée et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09867-RM déposée le 30-01-2023, Monsieur SOSSOU Midodji, profession : Ingénieur Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPETIGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09868-RM déposée le 30-01-2023, M. TENGUE Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoe Amerenta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Davi Assomé, connu sous le nom de Anyidje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIADENOU Kodzoe, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09869-RM déposée le 30-01-2023, M. ATCHA-DEDJI Affoh, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Gbonvié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzogbédjé Vonta, préfecture de Zio et borné au nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété de SAMAROU Saïbou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09870-RM déposée le 30-01-2023, M ATATSI Kodjovi Boris, profession : Responsable d'Enterprise, demeurant à Lomé et domicilié à Kanyikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14 m, au Sud par la route Abobo Logui de 30 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ABOFLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09871-RM déposée le 30-01-2023, M. KOUYASSA Kalika, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 26ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Dume ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété des héritiers TEKPO, à l'Est par une rue non de 14 m et à l'Ouest par la propriété de ZANTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09872-RM déposée le 30-01-2023, M. ANENE Yawo, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 34a 27ca, situé à Tsévié Wli, connu sous le nom de Dofodzogbe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DOGBLE Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09873-RM déposée le 30-01-2023, Mme AWOUDJA Adjoa, profession : Assistante Médical, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 05a 59ca, situé à Gamé-Seva, connu sous le nom de Hahonou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLIGBE et au Sud par l'emprise de la rigole de 15 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09874-RM déposée le 30-01-2023, M. BELLO Mansoud, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la moyenne Tension de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09875-RM déposée le 30-01-2023, Mme GBADO Ayélé Helene Enyonam, profession : Fonctionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGODE Sonyeator et au Sud par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09876-RM déposée le 30-01-2023, M. SOWOU Amlil Michel, profession : Electricien Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Dzemeke Kpévémé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ADEDZE Yaovi & ADEDZE K Agbemavi et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09877-RM déposée le 30-01-2023, M. TOUGAN Kodjovi Delali, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Daviémondji, connu sous le nom de Démé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBAVON Kokouvi Mawuli et au Sud par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09878-RM déposée le 30-01-2023, Mme AMOUSSOU Dédévi Améoto, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Adokpoé p réfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADODKO Koffi & ADOKOR B.K.B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09879-RM déposée le 30-01-2023, Mme MIENSO Mablé épouse LAWSON, profession : Adjoint au Maire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 50a 96ca, situé à Gbatopé Adangbe, connu sous le nom de Kpokéré, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de DJADEH, au Sud par la propriété de ASSIGNON Dovi, à l'Est par la propriété de ABOTSI Emmanuel et à l'Ouest par la propriété de AGOMAVI Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09880-RM déposée le 30-01-2023, M. TONORO Cisse Arafate, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 76ca, situé à Kovié Bame, connu sous le nom de Adimeve, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GBAGA, au Sud par la collectivité AZIABOU, à l'Est par la propriété de VIZA Kokou Sonyito et à l'Ouest par la propriété de VIZA Kokou Sonyito et la réquisition N°43238.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09881-RM déposée le 30-01-2023, Mme KOFFI KPNOMAÏZOUN Irene épouse MACARIO, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 65a 45ca, situé à Kévé Avevoen, connu sous le nom de Zioveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AHLIA Koklovi, au Sud par les collectivités AZIATO et AFLA, à l'Est par les collectivités DOTOR & AHLIA Koklovi et à l'Ouest par la propriété de AGBOLI Komi et la collectivité DZONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09882-RM déposée le 30-01-2023, M. AYOLOU Djasso, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE Kossi et à l'Est par la propriété de ADISSOU Komi Senyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09883-RM déposée le 30-01-2023, M. LISSANON Gator Parfait, profession : Elève, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 50 a 00 ca, situé à Lilikopé, connu sous le nom de Agbakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZONOU et au Sud par la route Ewoukpe Agbakopé de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09884-RM déposée le 30-01-2023, Mme DOSSAVI Akoua, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 58 a 07 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wugah ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADABADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09885-RM déposée le 30-01-2023, M. AGODY E Anani, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 39ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Troveto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON, au Sud par la propriété de KOMLA-DJE et à l'Est par la collectivité AKPATSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09886-RM déposée le 30-01-2023, Mme GWELIBA Sabaem, profession : Institutrice, demeurant à Tsévié et domicilié à Dalavémodji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Anomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZRA & DOSSOH et à l'Est par une rue par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09887-RM déposée le 30-01-2023, Mme SEWOAVI Adjwoa V, profession : Revendeuse, demeurant à Noépé et domiciliée à Noépé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 94 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 et 16m, au Sud par la propriété de KOMASI et à l'Est par la collectivité DEGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09888-RM déposée le 30-01-2023, Mme SEWOAVI Adjwoa V, profession : Revendeuse, demeurant à Noépé et domiciliée à Noépé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 53 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une voie non dénommée de 20 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DEGBE et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09889-RM déposée le 30-01-2023, Mme SEWOAVI Adjwoa par la propriété, profession : Revendeuse, demeurant à Noépé et domiciliée à Noépé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Zongo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AWITY et à l'Est par une rue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09890-RM déposée le 30-01-2023, Mme DJIKUNU Lucie, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADZAVOUVOU Akpakli Dégboé FIANYO, au Sud par la collectivité DJIKOUNOU Flora et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09891-RM déposée le 30-01-2023, Mme NOMANYO Adjo Edem Eni, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 10ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Gavó Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AMEGNRAN K.G.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09892-RM déposée le 30-01-2023, Mme GUELLY Sophie Amandine, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atiglime, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AHIADOR, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09893-RM déposée le 30-01-2023, M. DAKOU Komlan Agouda, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 82a 12ca, situé à Gblainvié, connu sous le nom de Avlata, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de AGBOVI, au Sud par la propriété de GBETSI Bobo, à l'Est par la propriété GADZI et à l'Ouest par le ruisseau Ata de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09894-RM déposée le 30-01-2023, M. BODJOLLE Etéyé Edoh Bényébamotom, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DOSSOU Atsu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09895-RM déposée le 30-01-2023, Mme P'KLA N'Tchetou épouse KAFECHINA, profession : pour particulier, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 98 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpedzi, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de SEKLE Hadi, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09896-RM déposée le 30-01-2023, Mme P'KLA N'Tchetou épouse KAFECHINA, profession : pour particulier, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpédzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SEKLE Hadi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09897-RM déposée le 30-01-2023, M. ADJAKAMAN Yao, profession : Revendeur, demeurant à Abobokome et domicilié à Abobokome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à YOGAN, connu sous le nom de akpin-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de VITOSSOU, au Sud par la collectivité AGBEGNA et à l'Est par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09898-RM déposée le 30-01-2023, M. ADJAKAMAN Yao, profession : Revendeur, demeurant à Abobokomé et domicilié à Abobokomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Yogan, connu sous le nom de Akpin-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m et 10 m, au Sud par la propriété de VITOSSOU et à l'Ouest par la collectivité AGBEGNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09899-RM déposée le 30-01-2023, M. AGBO Kokouvi Dominique, profession : Vendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 97 a 37 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Towu, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADJOWU Komlan, au Sud par la propriété de KPODJO Koffi, à l'Est par les propriétés ADJOWU Komi, EFA Fofoe, EFA Fofoe et ADJOWU Komla et à l'Ouest par la propriété de ADJOWU Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09900-RM déposée le 30-01-2023, M. AFANGBEDJI Kangni Mawuena, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 41ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dokplala Dota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud par la propriété de SIABI Koumavi et à l'Est par la propriété de SIABI Komi & SIABI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09901-RM déposée le 30-01-2023, M. SIKA Dassou Kossivi, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 11ca, situé à Tabligbo Sika-Kondji, connu sous le nom de Monénou, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de TCHADI Abla et à l'Ouest par la propriété de AFANWOUBO Wogblodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09902-RM déposée le 30-01-2023, M. WENOU PATOU Koffi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Chikoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJOKPE, au Sud par un passage de 06m et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09903-RM déposée le 30-01-2023, Mme DOVI-AKON Togbe Amivi épouse COULIBALY, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Togo 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 34 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djove Yewou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ASSISSA et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09904-RM déposée le 30-01-2023, Mme DOVI-AKON Togbe Amivi épouse COULIBALY, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Lautoéme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09905-RM déposée le 30-01-2023, M. et Mme GUMEDZOE Peniel Messan et BOCOVI Akouvi épouse GUMEDZOE, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Adidogomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 36 a 10 ca, situé à Gape Centre, connu sous le nom de Adjovego, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités GBEDEMA et EDJRAN, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUTO et à l'Est par la collectivité EDJRAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09906-RM déposée le 30-01-2023, M. et Mme GUMEDZOE Peniel Messan et BOCOVI Akouvi épouse GUMEDZOE, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Adidogomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 ha 27 a 51 ca, situé à Gapé Centre, connu sous le nom de Dahoume, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités EDRAN et ATITSO Blossou, au Sud et à l'Est par la propriété de AKOLE et à l'Ouest par la route Gapé Centre Togodoe.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09907-RM déposée le 30-01-2023, M. HAMZE Padibalaki, profession : Régisseur, demeurant à Atakpamé et domicilié à Sada ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Agotime, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DROVOU Yawo Mawuena et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09908-RM déposée le 30-01-2023, M. MEBA Abibou Bilakani, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Tsamepeha, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUMANYO Kodjo et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09909-RM déposée le 30-01-2023, M. NOUNDJA Okpiedo Gbendja, profession : Apprenti Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Aveyaké, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de EFIO Ablochi et au Sud par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09910-RM déposée le 30-01-2023, M. KADAI Videssé Aimé, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AWOUSSIKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09911-RM déposée le 30-01-2023, M. LAMBONI Lenli, profession : Militaire, demeurant à Niamtougou et domicilié à Niamtougou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Davié, connu sous le nom de Donomade, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVISSEY Yao, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09912-RM déposée le 30-01-2023, M. AWOUME Kokouvi Zoblewu, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Kpénou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité NUOTO Zakla, au Sud et à l'Est par la collectivité ABAYA et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09913-RM déposée le 30-01-2023, M. LAWSON-AYEKU Boevi Akpo, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 04ca, situé à Aképé Attidjin, connu sous le nom de Agbeti-Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADRAKY Agon.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société de Marie Marianiste du TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09914-RM déposée le 30-01-2023, M. AYIH-AKAKPO Jean-Christophe Amah Mawule, profession : Ingénieur Togokom, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Atsanké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de ASSIMADI, au Sud par une rue de 14 m et à l'Est par la propriété de NOGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09915-RM déposée le 30-01-2023, Mme SABOUTEY Ayaovi, profession : Magistrat, demeurant à Lomé et domiciliée à Kodome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de EZIAN et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09916-RM déposée le 30-01-2023, Mme KASSA Abia Gloria, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 94 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AKITI Dzamessi, l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété de KOFFI Akli.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ABESSEM Egbednéwé Manassé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09917-RM déposée le 30-01-2023, M. APETI Messan Wèdé, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Demé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KLOVE-ABOTSI Kodjo A. et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09918-RM déposée le 30-01-2023, M. LODONOU Koku Yibovi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 16ca, situé à Dalavé Adjoguidi, connu sous le nom de Ayéto, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBODJE et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09919-RM déposée le 30-01-2023, M. WOMENYAO Koku Agbesi, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Attitéogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AZAGLO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16 m et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09920-RM déposée le 30-01-2023, M. ADJODA Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 01ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Monénou, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DRAFO Kossi A, à l'Est par la route Noépé Kovié de 70 m et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09921-RM déposée le 30-01-2023, M. DJEPONOGNI Sadat, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbedzetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de TOUGBENYO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09922-RM déposée le 31-01-2023, Mme FEBON Christophanie Madje Harmonia, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kpoteme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m et 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBOBA Kuma F.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09923 déposée le 31-01-2023, Mme FEBON Christophanie Madje Harmonia, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIAKOU Sonyeto et au Sud par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09924-RM déposée le 31-01-2023, M. et Mme AGUIGAH G Nestor Messan et AHYEE Kokoé Léonie Blandine épouse AGUIGAH, profession : Professeur et Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m et 16 m, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBOTROU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09925-RM déposée le 31-01-2023, M. et Mme AGUIGAH Nestor G Messan et AHYEE Kokoè Léonie Blandine épouse AGUIGAH, profession : Professeur et Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40 a 22 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wlivitigomé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par la propriété de AKPABLI Kossi, au Sud par une rue non dénommée de 18 m et à l'Ouest par la propriété de ADEDZE. PARCELLE B : au Nord par une rue non dénommée de 18 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADEDZE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09926-RM déposée le 31-01-2023, Mme LAWSON Accu Johanna, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 88ca, situé à Kpomé Dzogblakopé, connu sous le nom de Akpalikope, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14, 40 et 30m respectivement et à l'Est par la propriété de la collectivité ASSIGBE ATAKLA KOUGBLENOU BLINDJEGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09927-RM déposée le 31-01-2023, M. CHADREY Kangni, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété KETSRI et à l'Ouest par la propriété de AMEGANYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09928-RM déposée le 31-01-2023, Mme DE SOUZA Baï Nadjia, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 55ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m et 16 m respectivement, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPEGUENI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09929-RM déposée le 31-01-2023, M. DA SILVEIRA Koffi Sewa, profession : Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Beniglato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Dalavé Hagblévou, connu sous le nom de Agbénééné Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Ouest par la propriété des héritiers du Feu GBASSAKPO A Abah et à l'Est par la ligne de haute tension Lomé Tabligbo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09930-RM déposée le 31-01-2023, Mme DA SIVEIRA Kayi Ablanvi Djidedi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé Hagblévou, connu sous le nom de Agbénééné Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers du Feu GBASSAKPO A Abah.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09931-RM déposée le 31-01-2023, Mme DA SILVEIRA Ablanvi Djidedi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 87ca, situé à Dalavé Hagblévou, connu sous le nom de Agbénéhé Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16m chacune, à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé-Tabligbo de 50m et la propriété des Héritiers du Feu GBASSAKPO A Abah et à l'Ouest par la propriété des héritiers du Feu GBASSAKPO A Abah.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09932-RM déposée le 31-01-2023, M. AZIAMBLE Kougbandji Ayaovi, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Davié, connu sous le nom de Demé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KPAKA et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09933-RM déposée le 31-01-2023, Mme CLOCUH Ayélé Andréa Carine, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de KOSSIVI Eklou, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09934-RM déposée le 31-01-2023, M. GBADAMASSI Malick, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété de AGBOLOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09935-RM déposée le 31-01-2023, M. BIAOU Adeyemi Kalawole, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kpélidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DAKOU Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09936-RM déposée le 31-01-2023, Mme LAWANI Madinatou, épouse GBADAMASSI, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Léo 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41 a 96 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété AGBOLOTO Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09937-RM déposée le 31-01-2023, M. AKPEMADO Kwami Lebene, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de APEDO Kwami Améwonou, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m et 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09938-RM déposée le 31-01-2023, M. TABIOU Napo, profession : pour particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 73ca, situé à Game Afougandji, connu sous le nom de Ladonou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09939-RM déposée le 31-01-2023, Mme AMEGNIKPO Ayélé, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Egblekomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 95ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de KOUYOWOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de WOMAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09940-RM déposée le 31-01-2023, Mme AHAWO Adjoa Sika Edzodzinam épouse SOMDA, profession : Chargée de programme, demeurant à Sénégal et domiciliée à Dakar, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woumé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de DANYO Komlan, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09941-RM déposée le 31-01-2023, M. AHIYA Barakpete, profession : Conseiller Juridique, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca, situé à Mission-Tové Messi, connu sous le nom de Monénu, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété KPATONGA, à l'Est par la collectivité AZIATI et à l'Ouest par la propriété de ALEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09942-RM déposée le 31-01-2023, M. SIMBIA Kpatcha, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 41ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kade-Kope, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 08m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBLI Achitey et à l'Est par la ligne de la haute tension de 40 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09943-RM déposée le 31-01-2023, Mme TSENUOKPOR Essivi, profession : Ménagère, demeurant à Italie et domiciliée à Vertemate Como ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 11a 06ca, situé à Tsévié-Gati Soun, connu sous le nom de Togble, préfecture de Zio et borné au Nord-Ouest par la nationale N°4 de 40 m, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la collectivité AFOKOSSI et au Nord-Est par la rivière Haho de 50 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09944-RM déposée le 31-01-2023, Mme PARKOO Enyonam Lena, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Adakpamé Apeyeme, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Dalavé Lowoe, connu sous le nom de Zogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBEYIBOR, au Sud par la propriété de LEKPETE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09945-RM déposée le 31-01-2023, M. ADJANA Damouyou, profession : Greffier, demeurant à Kpalimé et domicilié à Lomnava ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de ADENYO Kodjo Théodore, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09946-RM déposée le 31-01-2023, M. DJEREKOU Kangbeni, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Djogbe Agbonolo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 m et 16m respectivement, au Sud et à l'Est par la propriété GLAKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09947-RM déposée le 31-01-2023, M. KOKOU Kokouvi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 41a 95ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logoemondji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété des Héritiers ATSTRA Yovogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09948-RM déposée le 31-01-2023, M. LARE Nemonka, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA et à l'Est par une rue de 26 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09949-RM déposée le 31-01-2023, M. LARE Nemonka, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 07a 94ca, situé à Agbélové Tokpevia, connu sous le nom de Wounodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BARAKOU Kossi et à l'Ouest par la route AGBELOUVE Agbodjekpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09950-RM déposée le 31-01-2023, Mme ASSANE Koumbo épouse LARE, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 28ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09951-RM déposée le 31-01-2023, M. ALI Faré, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09952-RM déposée le 31-01-2023, M. KPODO Kokou, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est LABA Koudjo et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09953-RM déposée le 31-01-2023, M. ISSAKA Salami, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 10a 37ca, situé à Kovié Gbavé, connu sous le nom de Agoutovégo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADUAYI-AKUE Aдови.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09954-RM déposée le 31-01-2023, M. AHITE Anani Maxim L, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Vo-Koutime, connu sous le nom de Ayata, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m respectivement, au Sud et à l'Est par la propriété de KONDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09955-RM déposée le 31-01-2023, M. AHITE Anani Maxim L, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca ,situé à Vo-Koutime, connu sous le nom de Ayata ,préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété de KONDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09956-RM déposée le 31-01-2023, Monsieur FOLLY Folli Edem Elikplimi, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kétapui ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGO BAZAA TCHAO, au Sud par une rue existante de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de HAMENOU-GUEYOVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09957-RM déposée le 31-01-2023, M. HEGBOR Kofi Mawulolo, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca, situé à Kovié Atidè, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ATIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09958-RM déposée le 31-01-2023, M. BADA Amavi Mawouena, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 54ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m, au Sud par la propriété de ATTIKOR-DOUPENOU Kodjo et à l'Ouest par la propriété de DUBENU Bokogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09959-RM déposée le 31-01-2023, M. BANIABA Eté Anani Kossi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 47ca ,situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Dievé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPOTIMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09960-RM déposée le 31-01-2023, M. AMOUZOU-FIAVE Koffi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpogonou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 18 m et 16 m respectivement, au Sud et à l'Est par la collectivité DARA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09961-RM déposée le 31-01-2023, M. ZOUGLO-TAGBE Kossi Dieudonné, profession : Biologiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca, situé à Mission-Tové Avényaké, connu sous le nom de Wlevitigomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de NUWOATI, au Sud par la propriété de NOVISSI Koffi V et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09962-RM déposée le 31-01-2023, M. AMOUZOU-FIAVE Koffi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Zanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAKA Kokouvi Wofa et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09963-RM déposée le 31-01-2023, M. APENOUVOR Kokoutse, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 15 ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogbla Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 30 m, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KOUMEDJINA Koffitseh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09964-RM déposée le 31-01-2023, M. SIKA Yaovi Raymond, profession : Peintre Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Souzamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 20ca, situé à Amoussimé Tanou, connu sous le nom de Gagban-Kondji, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété de GBAGBAN Galolo, au Sud par la propriété de DASSOU Akakpo, à l'Est par la propriété de ADJAGNON et à l'Ouest par la propriété de AWOUSI Ségbédji.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la succession du Feu TOMETY SIKA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09965-RM déposée le 31-01-2023, M. AVONYA GADESSE Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 29a 08ca, situé à Tovegan Koudassi, connu sous le nom de Nouveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ANYIGBADIRE Yawovi, au Sud et à l'Est par la propriété BEDZRA Koffi et à l'Ouest par la propriété de KOULEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09966-RM déposée le 31-01-2023, Mme DJATOZ Nounifou épouse BOURAIMA, profession : Electricienne d'Equipement, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Camp FIR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-tové, connu sous le nom de Ahokouglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AZIADJIPE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09967-RM déposée le 31-01-2023, Mme PINHEIRO Adédogni, profession : Décoratrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLA et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09968-RM déposée le 31-01-2023, M. ASSIDENOU Ignéza Kossivi, profession : Laborantin Photo, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sekor, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBEKA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09969-RM déposée le 31-01-2023, M. LIMAZIE Pagnikim, profession : chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Tsakpo, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de NYAMADJI. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAMADJI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09970-RM déposée le 01-02-2000, Mme TOGBE Afi Mawunyée, profession : couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hagblévu, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LASSEY Ako.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09971-RM déposée le 01-02-2023, M. GNONESSO Yawo Dodzi, profession : comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par le TF N°43644 et à l'Ouest par la propriété de ATIEGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09972-RM déposée le 01-02-2023, M. ADJOKA Boafo Koffi, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 51 a 58 ca, situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Agbalapé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet, à l'Est par un passage de 08m et au Sud-Est par la propriété de la collectivité MIGLASSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09973-RM déposée le 01-02-2023, M. MESSAN Isaque, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AMELEKLODZI & ASSOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09974-RM déposée le 01-02-2023, M. SOWU BUATSI Mawuena, profession : agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 98 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Tovégan, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute Tension Lomé Kpalimé de 32m, au Sud et à l'Est par la propriété de HOLLOWOU Ségbédji et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09975-RM déposée le 01-02-2023, M. SOWU BUATSI Mawuena, profession : agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 16 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de SADZI, au Sud par la propriété ALODOSSORE, à l'Est par la propriété de AMOUZOUVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09976-RM déposée le 01-02-2023, M. BAHENA Diyén Tidoumaba, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 53 ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avéyankè, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de ADOSSI K, au Sud par la propriété de la collectivité AVISSE, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par un passage de 06 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09977-RM déposée le 01-02-2023, Mme ATTIOGBE Afi Akofa Akpedje, épouse ATAKPAMEY, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 10ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Awevlomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de AGBANATOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09978-RM déposée le 01-02-2023, Mme ATTIOGBE Afi Akofa, épouse ATAKPAMEY, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 58 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de AGBEZIA et celle de ATSU Koffi, au Sud par la propriété AGBEZIA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m et 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09979-RM déposée le 01-02-2023, M. EKOUE Messan Adamah, profession : directeur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 51 a 45 ca, situé à Zolo Ede, connu sous le nom de Wokpakpe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité DAGBA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09980-RM déposée le 01-02-2023, Monsieur DETI Komi Koutoyi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Dabarakondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Aveta Lowoe, connu sous le nom de Attitegome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TABE Koffi, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 m et 16 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09981-RM déposée le 01-02-2023, M. ATAYI Amatse, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Djagblé et domicilié à Zovadji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADONSOU Donou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09982-RM déposée le 01-02-2023, Mme EGUEH Afi Xolali, profession : employée de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DANKPO Abouti et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09983-RM déposée le 01-02-2023, M. EGUEH Koffi Apélé, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZOTIKPI et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09984-RM déposée le 01-02-2023, Mme TSEGAN Yawa Djigbodi, profession : Inspectrice des Impôts, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22 a 27 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Bagbe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de UCJG, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SOKPOR et à l'Est par la propriété de KLUVIA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09985-RM déposée le 01-02-2023, Mme BELLO Amoudatou Debora, épouse AWOKOU, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 97ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 10 m et 14 m, au Sud par la propriété AHADJI et une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par la propriété de AHADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09986-RM déposée le 01-02-2023, M. BIDAMON Tonweyi Komlan, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de TENGUE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09987-RM déposée le 01-02-2023, M. GAWOUSSOU Yaovi Ola-Gouke, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKPASSOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09988-RM déposée le 01-02-2023, M. KPANDEKPA Yabia, profession : juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Séouvé, connu sous le nom de Séouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZONTO et à l'Est par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09989-RM déposée le 01-02-2023, M. AGBESSO Kabidema, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Akato Viépé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 86ca, situé à Gblainvié, connu sous le nom de Assiko, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de KOWOU, au Sud par le Boulevard Circulaire de 70 m et à l'Est par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09990-RM déposée le 01-02-2023, M. ACOLATSE Alexandre Koffigan Jacob, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 43 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Attidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09991-RM déposée le 01-02-2023, M. AROUNA Zibililou, profession : chef d'entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Assomodi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AKPABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09992-RM déposée le 01-02-2023, M. AROUNA Zibililou, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 98 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOUVON Komlan, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09993-RM déposée le 01-02-2023, M. DOVI Simon Adjete, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 65a 45ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Bagbe, préfecture de Zio et borné au nord par la collectivité KPOGNON, au Sud par la route BAGBE KOVIE de 40m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09994-RM déposée le 01-02-2023, M. DJOKPE Agossou, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Kpokpome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25 a 07 ca, situé à Gbatope, connu sous le nom de Kpafio, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues en projet de 16 m chacune, à l'Est par la route Gbatopé Adangbé de 20 m et à l'Ouest par la propriété de ADJANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09995-RM déposée le 01-02-2023, Mme ZIGAN Afiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Bè Klikamé et domiciliée à Bè Klikamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de GADU, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09996-RM déposée le 01-02-2023, M. LAWSON Laté, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Assiamagbleta, connu sous le nom de Assiamagbleta, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété de KOHO Elémawusi Kofi et à l'Ouest par la route Adidomé Assiamagbleta de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09997-RM déposée le 01-02-2023, Mme AWUKLU Kafui Afi épouse AMEDEGNATO, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Trésor ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11A 98CA, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AZOLIKE Gadjeko, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m respectivement.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09998-RM déposée le 02-02-2023, M. LAWSON Laté, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodji ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de BRENNER et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09999-RM déposée le 02-02-2023, M. BOUKPESSI Paoubadi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gbatopé Gati Soun, connu sous le nom de Seko, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYATE Kofi A, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées 16 et 14m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010000-RM déposée le 02-02-2023, M. MAYEDA Blackiman K, profession : Brigadier de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama Gbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Est par la propriété SUITOR et à l'Ouest par la route Aképé Agomé de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010001-RM déposée le 02-02-2023, M. SANSANE Yata, profession : Clerc d'Huissier, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kognito ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ATOKO et à l'Est par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010002-RM déposée le 02-02-2023, Mme SAPA Akuvi Awusi Djigbodi Tania, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avenyaké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJODI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010003-RM déposée le 02-02-2023, M. N'TSOUKOU Mawuena, profession : pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 88ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atchakpo-Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010004-RM déposée le 02-02-2023, Mme MOUSSA Tênon, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Davié, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GBEGNON-AKPAKA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010005-RM déposée le 02-02-2023, Mme AKAKPO Odjouloure, profession : commissaire principale de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 42ca, situé à Mission-Tové Diosse, connu sous le nom de Hoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de NOUVLO K S Adodo, au Sud et à l'Est par des rues de 12 m et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010006-RM déposée le 02-02-2023, M. NADHON-AZO Kwamiga Agbetogoglo, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de KINI et à l'Ouest par des rues non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010007-RM déposée le 02-02-2023, M. NADHON-AZO Kwamiga Agbetogoglo, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Djablé Klémé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KINI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010008-RM déposée le 02-02-2023, Mme FANTOHOU Okpé, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Xévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de KOMAHE et celle de ADJOH Koudjo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété de ADJOH Komahe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010009-RM déposée le 02-02-2023, Mme SODOGAN Afi, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bleve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les lots N°17, 25B et 24 respectivement et au Sud par la voie express de 94 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010010-RM déposée le 02-02-2023, M. ANATO Koffi Dodji, profession : Conducteur de Taxi, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Wli, connu sous le nom de Avetume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de EDEVE et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010011-RM déposée le 02-02-2023, Mme BADIDIGA Mbantega Tanaka, épouse AYINDO, profession : Professeur, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKAKPO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m chacune et à l'Ouest par la propriété de AYEBOU Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010012-RM déposée le 02-02-2023, M. DJIBOM Dossou Semeho, profession : Imprimeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 69 a 48 ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Akadjamé Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud & à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété de ABAA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010013-RM déposée le 02-02-2023, M. BATANA Daniel, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 14 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de DUMENYO Daniel, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010014-RM déposée le 02-02-2023, M. BATANA Daniel, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 18 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune et au Sud par la propriété de DUMENYO Daniel.

Il déclare que ledit immeuble appartient à BOUKOULI Pirenam et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010015-RM déposée le 02-02-2023, M. MONTCHO Kokou, profession : Carossier Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 90 ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Kpedji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GANYO Koffi et au Nord-Ouest par la collectivité AZIABOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010016-RM déposée le 02-02-2023, Mme GBEDEMA-KOGBE Akossiwavi épouse GBESSAYA, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 49 a 39 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agblekpoe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KPETIGO Guidi, au Sud par la propriété KULEDONU Komi, à l'Est par la propriété de AGBOBLI Gadzidé et à l'Ouest par la propriété de ALAVI Ayawo.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers du Feu GBEDEMA-KOGBE Komla et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010017-RM déposée le 02-02-2023, Mme AREMU Adunni Limata, épouse DJAKOUTI, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 72 ca, situé à Dalavé Djové, connu sous le nom de Wutoti, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées 14 m chacune et au Sud par la propriété de TCHALA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010018-RM déposée le 02-02-2023, M. DJAKOUTI Laya, profession : Animateur Radio, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 12 ca, situé à Dalavé Djové, connu sous le nom de Wutoti, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TCHALA, à l'Est par la propriété de AHAMA-DOGBLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010019-RM déposée le 02-02-2023, M. PEKETI Ptangme, profession : Diplomate, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 02ca, situé à Gbatopé Kodzo, connu sous le nom de Dzogbegble, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune et à l'Est par la propriété de SEDZRAMEDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010020-RM déposée le 02-02-2023, M. AGBEDJINO Komlan Tsomeneffa, profession : Analyste Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Gbonvé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Noépé Agomemodji, connu sous le nom de Wessome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de LANYO Atsou et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010021-RM déposée le 02-02-2023, M. TALON Comlan Aristide, profession : Opérateur Economique, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 58a 00ca, situé à Kpomé Akadjamé, connu sous le nom de Kloutsè-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité APETI, au Sud par la propriété de KLOUTSE Kouégnézion, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KLOUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010022-RM déposée le 02-02-2023, M. DANSOU Koffi Ignace, profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Atikpa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65 a 90 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Fowu, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de AMENYO Dovi, au Sud par la propriété de AYABA, à l'Est par la propriété TROVON Seth et à l'Ouest par la propriété de GAFA Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010023-RM déposée le 02-02-2023, Mme AMOUZOU Akouvi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Awatamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ehondo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOTIMA-GBEDIFE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010024-RM déposée le 02-02-2023, Monsieur HLONMEDON Kodzo Messan, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Avetoume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOFOATI Kokou Amenuveve et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010025-RM déposée le 02-02-2023, Mrs. DOH Kodzo Wolanyo, DOTEY Mensah Iko et KOUMAKO Ata Messan, profession : Prêtres, demeurant à Lomé, Lomé et SUISSE et domiciliés à Adidogomé, Lomé et Suisse, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 ha 00 a 14 ca, situé à Kévé Yoméchin, connu sous le nom de Tove, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de MOKLY Kokou, au Sud par le ruisseau ALAYI de 20m, à l'Est par la propriété de MOKLI Eho et à l'Ouest par la propriété AVOGBEDOR Ata Kpodo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010026-RM déposée le 02-02-2023, Monsieur EKLOU Ablam, profession : Agent des Impôts, demeurant à Agbo et domicilié à Campement, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AMOUZOU Yawa et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010027-RM déposée le 02-02-2023, Monsieur EKLOU Ablam, profession : Agent des Impôts, demeurant à Agbo et domicilié à Campement, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DOUVON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010028-RM déposée le 02-02-2023, M. POSSOLOUM Solitoki, profession : Operateur de Saisie, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Soted, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DOUVON et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010029-RM déposée le 02-02-2023, Mme KOUDJODJI Essivi Jeannette, épouse DE HARDT-KAFFIS, profession : Pâtissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Yokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TETE et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010030-RM déposée le 02-02-2023, Madame BOKOGAN Ama, profession : Cultivatrice, demeurant à Mission-Tové et domiciliée à Kpala, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 24a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJAKA Ablavi, au Sud ANODJIWOSSE et ADJOLAN Koffi, à l'Est par les propriétés SAKPA Komlanvi et SESSI Mensan Segnon et à l'Ouest par la propriété de DEGBE Sodji et celle de SEDJRO Alavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.